

## **Grille d'évaluation du TPP Esthéticien/esthéticienne CFC**

### **Introduction**

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à la cheffe experte.

Le numéro de candidat ainsi que l'année d'examen s'adaptent automatiquement sur toutes les pages.

Les chiffres de l'onglet « Aperçu de l'évaluation (points) » s'adaptent automatiquement.

Les notes sont générées automatiquement selon les directives de l'Orfo.

### **Évaluation**

Une évaluation sur une échelle de 0 à 3 points ou de 0 ou 1 point est prévue pour chaque critère. Il n'est pas possible d'attribuer des demi-points. Des indicateurs ont été définis pour chaque critère d'évaluation. Ceux-ci indiquent à quoi l'on peut reconnaître que le critère est rempli et le rendent ainsi mesurable. Les indicateurs sont des aides à l'évaluation et n'ont pas de rapport direct avec le nombre de points. Attention : les déductions, c'est-à-dire l'attribution de points de 2 et moins, doivent impérativement être justifiées (recours).

### **Echelle de points: pondération simple**

3 Points = totalement démontré / totalement atteint

2 Points = quasiment démontré / quasiment atteint

1 point = partiellement démontré / partiellement atteint

0 Point = pas démontré / pas atteint

1 point = atteint

0 point = non atteint

### **Echelle de points: pondération double**

6 Points = totalement démontré / totalement atteint

4 Points = quasiment démontré / quasiment atteint

2 point = partiellement démontré / partiellement atteint

0 Point = pas démontré / pas atteint